

Réf: Dossier 355442

Avis de constitution

SOCIETE « AFRO PRECIOUS METAL CORP » en abrégé « APMC »

Siège Abidjan, Treichville quartier France Amérique,
avenue 17 rue 6 / barre, Lot LOT 417, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRO PRECIOUS METAL CORP »

en abrégé « APMC »

Objet : ACHAT, VENTE, IMPORTATION ET EXPORTATION
D'OR BRUT.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Treichville quartier France
Amérique, avenue 17 rue 6 / barre, Lot LOT 417, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA KASSOUHON BERE ROKYA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08412 du 28/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66234/GTCA/RC/2024 du 28/10/2024

